



**Compte-rendu de la réunion de
Commission Locale de Développement Rural**

06/11/19 – Ecole communale

Marloie, le 20 novembre 2019

Présents :

CHEVALIER Jean-Marie, CORNET Albert, COURTIN David, DACO Benoit, DACO Charles-Antoine, DAINE Cédric, DEPIERREUX Sébastien, DETHIER Lucienne, DEWONCK Geneviève, DIJKMAN Epe, DUPONT Roland, DUPONT Véronique, GRANVILLE François, HORICKX Nanou, LABEYE Laurence, LEBOUTEILLER Vincent, LECLERE Bernadette, LERUSSE Cedric, LEKEUX Barthélemy, MARTIN Jacques, NOTE Nicole, ONSMONDE Frédéric, POIRRIER Florie, PURNODE Alain, SCIUS Francis, SONET Dominique, THERER Geneviève, UWAYEZU Aphrodis, WATHIEU Roland, VLAEYEN Johan.

François COLLIGNON : agent relais PCDR

Pierre et Thomas PONCELET (bureau d'études Orthogone)

Marie GOOVAERTS et Jean-Christophe SIMON, Agents de Développement à la FRW.

Excusés : ALIE Théo, ANTOINE Christian, CARLIER Audrey, COLLIN Louis-Philippe, DELZANDRE Pauline, GERARD Joël, LEFEBVRE Mikaël, NOEL François-Xavier, RASKIN Carole, PIRET Véronique,

Mot d'accueil

La FRW rappelle succinctement le contexte dans lequel s'inscrit cette réunion de CLDR, à savoir la priorisation des lots en vue de permettre la rédaction des fiches-projet par l'auteur de PCDR.

1. Approbation du CR de la CLDR du 06/10/2019

Albert Cornet émet une remarque quant au CR. Dans le 2^{ème} paragraphe du point 3, à la page 5, le terme introductif n'est pas idéal : « Suite à ce travail, la FRW présente à la CLDR une proposition de lot 1 objectivée sur base de différents critères tels que... ». Il faut donc lire « après ce travail, ... »

Outre cette remarque, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2. Priorisation des lots

Pour rappel, lors de la réunion précédente, il avait été demandé à chacun de choisir 3 projets « coup de cœur » et 3 actions « coup de cœur ». Ensuite, les 37 participants avaient été répartis dans 5 sous-groupes afin de faire émerger, pour chaque sous-groupe, 3 projets « coup de cœur » et 3 actions « coup de cœur ». La FRW, de son côté, avait présenté une priorisation « objectivée » qui n'était bien qu'une pièce à construire.

Voici donc ce qui en résultait :

Projets		Choix indiv.	Choix ss- gpes	Lot 1 FRW
P – 1	Développer des infrastructures sportives : un hall unique polyvalent	1		
P – 2	Créer un local de rassemblement à Magoster	2		
P – 3	Réaménager le chauffage et le parking de la salle de village de Devantave	5		
P – 5	Aménager la Maison de village de Chéoux et ses abords	8	*	X
P – 6	Agrandir le local du RSI de Marcourt	7	**	
P – 7	Rénover la chapelle de Ronzon pour y créer un lieu de rencontre	0		X
P – 8	Construire une nouvelle salle ou prévoir des extensions pour la maison de village de Gênes	0		
P – 9	Isoler et aménager les abords de la salle de Marcouray	0		
P – 10	Aménager une maison de village à Warizy	1		
P – 11	Rénover la salle à Hodister et aménager ses abords	3		
P – 12	Aménager une halle rurale dans le centre de Rendeux + borne numérique	11	*	X
P – 13	Apporter un soutien communal aux acteurs agricoles (formations, primes, points d'eau, matériel...)	9	*	X

P – 14	Elaborer un plan de lutte contre les dégâts du gibier	3		
P – 15	Créer un atelier rural	4		
P – 16	Développer des outils d'accueil numériques	1		
P – 17	Créer un parcours découverte des églises	3		
P – 18	Créer des logements communaux	2		
P – 19	Améliorer le réseau de voies lentes	9	**	X
P – 20	Créer un parc de vélos électriques partagé (+ RenV'LO)	0		
P – 21	Aménager et signaler les parkings publics	0		
P – 22	Aménager les entrées et traversées d'agglomérations (Gênes, Magoster, Nohaipré...)	3		
P – 23	Inventorier et valoriser les richesses patrimoniales (PPPW, patrimoine militaire, immatériel, bâti et naturel)	4	*	
P – 24	Acquérir et valoriser le château et le parc de Rendeux	11	****	
P – 25	Restaurer les murs en pierres sèches	0		
P – 26	Assurer le suivi et la mise en œuvre du PAEDC (+ comité de pilotage)	3		X
P – 27	Adapter la flotte de véhicules communaux aux énergies renouvelables et installer des bornes de rechargement	1		
P – 28	Aménager la traversée de Rendeux-bas	5	*	X
P – 29	Acquérir et aménager le site de la laiterie de Chéoux	16	**	X
P – 30	Densifier le cœur de Rendeux-haut	0		
P – 31	Poursuivre la politique foncière dynamique de la commune	0		
P – 32	Assurer le suivi et la mise en œuvre du PICM	0		

Actions		Choix indiv.	Choix gpes	ss-	Lot 1 FRW
A - 1	Equiper les comités en matériel	10	*		
A - 2	Développer des initiatives de transition - boîtes à livres, jardins et vergers, conférences, traction chevaline, Zéro pesticides, ...	14	***		
A - 3	Développer le réseautage local (via le SEL ?)	1			
A - 4	Développer des circuits découvertes thématiques (castors, arbres remarquables, points de vue, rando-croquis paysages, parcours équestres...)	13	***		
A - 5	Mettre en place des totems en bois à l'entrée de Rendeux	2			
A - 6	Créer une plateforme du bénévolat (via le SEL ?)	8	*		
A - 7	Développer un plan de communication visant les personnes isolées	5	*		
A - 8	Organiser des « papotes entre parents »	0			
A - 9	Organiser des formations et des groupes d'échanges NTIC	1			
A - 10	Mettre sur pied un Conseil Consultatif des Jeunes	7			
A - 11	Sensibiliser les habitants aux bienfaits de la marche et du vélo (vélo-bus, parkings vélos...)	4			
A - 12	Proposer des cours d'auto-école pour jeunes et des remises à niveau pour seniors	1			
A - 13	Lancer un PCDN	6	*		
A - 14	Mettre sur pied un plan de prévention déchets/propreté	7	*		x
A - 15	Poursuivre l'atténuation des pollutions lumineuses	5			
A - 16	Elaborer une charte du 'bien vivre à la campagne'	16	***		
A - 17	Renforcer l'attractivité des cœurs de villages (grille ATEPA)	9	*		

Sur base de ces résultats, force est de constater que les convergences sont nombreuses. La FRW, pour progresser dans la réflexion et permettre à l'auteur de projet de rédiger des fiches-projet dignes de ce nom, souhaite obtenir quelques éclaircissements.

- Le projet relatif au Château de Rendeux : à l'heure actuelle, la fiche n'a pas de contenu concret, outre l'acquisition. Le 1/4 communal de la CLDR nous informe que, dans quelques mois, des informations plus complètes seront disponibles. Il faut, pour cela, attendre les fruits du travail de la Commission Château.
- Le lot 1 constitué sur les coups de cœur ne reprend pas de volet développement durable. Or, le PCDR s'inscrit dans l'A21L. Il serait dès lors judicieux d'y intégrer la mise en œuvre du PAEDC.

- Dans cette même logique, le plan « déchets/propreté » est un projet ‘permanent’... Dès les premières réunions, la question de la propreté est apparue un enjeu important aux yeux des rendusiens. Dès lors, après discussion, il apparaît opportun de le laisser en lot 1.
 - Concernant la Chapelle de Ronzon, le projet n’étant pas plébiscité par la CLDR, il n’apparaîtra pas dans le lot 1 mais bien dans le lot 3. Néanmoins, l’état sanitaire du bâtiment imposera peut-être que l’on intervienne plus rapidement que la position en lot 3 ne le laisse à priori penser.
 - La liaison de voie lente entre Hamoul et Rendeux-Bas n’est pas reprise dans le PCDR parce que la commune a reçu une subvention par ailleurs lors d’un appel à projet relatif à la mobilité douce. Le PCDR pourra néanmoins intervenir pour d’autres connexions.
 - Concernant l’action relative à l’élaboration d’une Charte du « bien vivre à la campagne », sa pertinence dans le lot 1 est remise en question. En effet, elle peut être traitée dès à présent et, dès lors, faire partie du lot 0 (projets et actions en cours).
- ➔ Au final, ce sont donc 11 fiches-projet qui sont reprises en lot 1.

Lot 1
Acquérir et valoriser le site de la laiterie de Chéoux
Aménager une halle paysanne dans le centre de Rendeux + parking SPW + borne numérique
<u>Acquérir et valoriser le château et le parc de Rendeux</u>
Apporter un soutien communal aux acteurs agricoles (formations, primes, points d’eau, matériel...)
Améliorer le réseau de voies lentes
Aménager la Maison de village de Chéoux et ses abords
<u>Agrandir le local du RSI de Marcourt</u>
<u>Développer des initiatives de transition - boîtes à livres, jardins et vergers, conférences, traction chevaline, Zéro pesticides, ...</u>
<u>Développer des circuits découvertes thématiques (castors, arbres remarquables, points de vue, rando-croquis paysages, parcours équestres...)</u>
<u>Assurer le suivi et la mise en œuvre du PAEDC (+ comité de pilotage)</u>
<u>Mettre sur pied un plan de prévention déchets/propreté</u>

➔ Pour la répartition dans les lot 2 et 3, la FRW propose de répartir les fiches au prorata du nombre de votes recueillis.

Dans le lot 2 :

13 fiches : 8 projets (3 à 6 voix) et 5 actions (6 à 10 voix) ;

Dans le lot 3 :

24 fiches : 16 projets (0 à 2 voix) et 8 actions (0 à 5 voix).

L'assemblée valide unanimement ce principe de priorisation.

Suite à cette validation, se pose la question du choix d'un projet qui fera l'objet de la première demande de convention. Les critères pour aider à définir le projet qui sera choisi sont : l'éligibilité au niveau du développement rural, la maîtrise communale et l'état d'avancement de la réflexion.

LOT 1 CLDR (PROJETS !)	Eligibil DR	Maîtrise comm.	En cours...	Projet mûr ?
Acquérir et valoriser le site de la laiterie de Chéoux	?	Non	?	
Aménager une halle paysanne dans le centre de Rendeux	OK	Non	?	
Acquérir et valoriser le château et le parc de Rendeux	?	Non	?	
Apporter un soutien communal aux acteurs agricoles	?	OK	X	
Améliorer le réseau de voies lentes	?	?	X	
Aménager la Maison de village de Chéoux et ses abords	OK	OK	?	X
Agrandir le local du RSI de Marcourt	?	Non	?	

En l'occurrence, un seul projet semble répondre, pour l'instant, aux critères proposés.

La FRW rappelle en quoi consiste le passage devant le Pôle Aménagement du Territoire (PAT) où le PCDR sera examiné dans son ensemble. Ce qui justifie le souci d'équilibre entre les projets et actions, entre les différents villages et la nature diversifiée des différentes fiches comprises dans le PCDR. La qualité de leur rédaction est aussi un atout de recevabilité.

La FRW rappelle également qu'entre maintenant et la finalisation du PCDR, beaucoup de choses peuvent encore évoluer. Donc, si aujourd'hui, le projet qui semble le plus susceptible de faire l'objet de la première demande de convention est l'aménagement de la Maison de Village de Chéoux et ses abords, il n'en sera peut-être plus de même dans 6 mois parce que des opportunités se seront dégagées par ailleurs.

➔ Pour poursuivre la réflexion plus concrètement, des groupes de travail sont constitués afin de peaufiner les fiches-projet.

Halle paysanne de Rendeux (premières réflexions...);

Aménagement de la Maison de Village de Chéoux :

- Cette salle pourra accueillir 80 personnes ;
- Du matériel y est déjà entreposé et peut être mis à disposition des autres comités ;
- Volonté de conserver le cachet de la maison.

Extension du RSI de Marcourt :

- L'agrandissement du local comprendra un atelier où il serait possible, par exemple, de cuisiner (notamment pour le RSI lors de ses diverses manifestations), d'accueillir une cidrerie et une miellerie, soit une forme de lieu de transfert de savoirs.
- Adapter l'existant pour en faire une salle d'exposition ;
- Confirmer le caractère convivial du RSI ;
- Développer l'aspect didactique et développement durable (notamment via la publicité et le soutien aux circuits courts)

Un 4^{ème} sous-groupe ébauche, quant à lui, la charte du « bien vivre à la campagne » et propose un retour sur son travail en plénière.

Dans cette charte, ont été évoqués les points suivants :

- Attentes citoyennes quant aux droits et devoirs de chacun. Souci du respect de la terre, des bois, des citoyens, ...
- Définir clairement le terme de « ruralité »
- La question de la gestion des animaux domestiques (divagations, chiens pas en laisse, ...)
- La cohabitation entre les touristes et le monde rural
- Les questions environnementales à travers la pollution, le bruit, ...
- La question des déplacements au sein et au départ d'une commune rurale

- La question du tapage nocturne (notamment avec les touristes)
- La délimitation entre les propriétés privées et publiques

Plus concrètement aussi se pose la question de la diffusion de ladite charte :

- Par le biais du Bulletin Communal (une page ou un numéro spécial)
- Via le site internet
- Via une brochure qui serait mise à disposition des gîtes et autres hébergements touristiques et qui serait disponible aussi à l'administration communale

Pour sa rédaction, l'idée est de mettre à contribution les écoliers. Il faut en faire un outil pédagogique et pas moralisateur. La charte pourrait être proposée en différents formats en fonction du public auquel elle s'adresse. Les illustrations pourraient être réalisées par les écoliers dans le cadre d'un concours par exemple ou d'ateliers proposés sur le temps de midi.

Pour avancer concrètement sur le sujet, la mise en œuvre d'une « commission charte » est décidée. La date de la prochaine réunion doit encore être arrêtée.

3. Divers

- La commission Patrimoine

La commission patrimoine a tenu sa première réunion le jeudi 24 octobre dernier, à l'administration communale. Elle a permis de définir un plan d'action par rapport à l'appel à projet d'inventaire du petit patrimoine (PPPW) pour lequel la commune a été retenue.

Roland Wathieu se fait le porte-parole du groupe et explique la démarche d'inventaire proposée en précisant que le territoire communal a été découpé selon les 4 anciennes sections. Pour chaque ancienne section, un(des) référent(s) (ou personne de contact) est choisi :

- Marcourt : Alain MARCUS – 0475/960 769
Charles DEPRES – 084/344 568
- Beffe : Alain PURNODE – 084/477 052
- Hodister : Jean-Marie ANTOINE – 0486/ 049 417
- Rendeux : Roland WATTHIEU – 0497/461 978

➔ La prochaine réunion de la Commission Patrimoine se tiendra le mercredi 18 décembre, à 20h à l'administration communale. Cette réunion est et reste ouverte à tous les citoyens !

- La suite

- Orthogone s'attelle à rédiger les fiches-projet, avec une priorité mise sur le lot 1.
- Relecteurs CLDR ? Si l'une ou l'autre personne de la CLDR souhaite relire tout ou partie du PCDR avant sa clôture, merci de se manifester.

- A décider très prochainement :
 - 1 slogan 'fédérateur' pour le PCDR ?
 - Evènement de clôture – retour population – premières pistes ?
 - Bulletin communal spécial ?
 - Mot du Bourgmestre intro PCDR

La réunion se clôture par lesss verresss de l'amitié.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Marie Goovaerts et Jean-Christophe Simon

Fondation Rurale de Wallonie
Rue des Tilleuls, 1E
B-6900 MARLOIE
Tél: (0)84 21 98 60
famenne@frw.be - www.frw.be